

Communiqué de presse
Paris, le 15 janvier 2016

Sciences Po et Sciences Po Grenoble approfondissent leur coopération dans le domaine de la formation

Forts de leurs relations étroites et de leurs valeurs communes, Sciences Po et Sciences Po Grenoble ont signé deux partenariats créant des passerelles pour **favoriser la flexibilité des parcours de formation de leurs étudiants** et leur insertion professionnelle.

Cette volonté réciproque d'améliorer la mobilité des étudiants s'inscrit dans le cadre de la convention tripartite entre Sciences Po, Sciences Po Bordeaux et Sciences Po Grenoble établie pour la période 2014-2018. Cette dernière vise à promouvoir différentes initiatives qui permettront aux trois établissements d'approfondir leur coopération dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la documentation.

Le premier partenariat signé entre les deux établissements pour une durée de trois années universitaires, **offre la possibilité aux élèves inscrits en troisième année d'études de candidater à des programmes de master dispensés au sein de l'établissement partenaire.**

Les programmes de master de Sciences Po accessibles aux élèves de Sciences Po Grenoble sont :

- Droit économique
- Carrières judiciaires et juridiques
- Organisations et management des ressources humaines
- Stratégies territoriales et urbaines
- Governing the Large Metropolis

Les élèves de Sciences Po pourront eux postuler aux masters « Transmedias » et « Techniques, sciences et décisions » de Sciences Po Grenoble.

Pour intégrer l'établissement partenaire, les candidats seront dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité. Ils devront remplir un dossier de candidature présentant leur parcours académique et extra-universitaire et seront entendus devant une commission. Les candidatures seront ensuite présentées au jury d'admission de 1^{ère} année de master qui décide des admissions de façon souveraine.

Le second partenariat signé pour l'année universitaire 2015-2016 permet aux étudiants de Sciences Po Grenoble de candidater à des préparations aux concours non dispensés dans leur établissement d'origine.

Ainsi, les élèves de Sciences Po Grenoble pourront se présenter aux deux classes préparatoires de l'École de droit de Sciences Po pour l'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (ENM) et à l'École Nationale Supérieure de Police (ENSP). Sciences Po s'engage à leur réserver 6 places pour la classe préparatoire à l'ENM et 2 places pour celle à l'ENSP.

Les candidatures qui peuvent être appuyées par Sciences Po Grenoble sont portées devant la commission d'admission de Sciences Po qui délibère de façon souveraine.

Frédéric Mion, directeur de Sciences Po *« se félicite de ces deux partenariats qui viennent dynamiser les liens existants entre nos deux établissements. **Nous partageons avec Sciences Po Grenoble des valeurs communes** et le même objectif de réussite professionnelle de nos élèves. Aussi, je me réjouis d'offrir à nos élèves un choix de formation enrichi et de faire bénéficier les élèves de Sciences Po Grenoble de l'excellence de nos classes préparatoires aux concours. »*

Jean-Charles Froment, directeur de Sciences Po Grenoble souligne de son côté *« l'importance d'un partenariat qui non seulement contribue à renforcer les liens historiques qui unissent ces deux établissements mais **permet de proposer aux étudiants de chacun d'entre eux des choix renforcés d'orientation professionnelle**. Il se réjouit aussi d'un accord facilitant l'accès des étudiants de Grenoble aux excellentes préparations de Sciences Po aux concours de l'ENM et de commissaire de police et de maximiser ainsi leurs chances de réussite à ces concours exigeants ».*

A propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 46 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 30 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

A propos de Sciences Po Grenoble

Sciences Po Grenoble propose, en cinq ans, un parcours intellectuel ambitieux destiné à former les décideurs de demain. Bénéficiant des atouts d'une grande École tout en participant pleinement au développement de l'Université Grenoble-Alpes, notre établissement se distingue par son caractère pluridisciplinaire dans le domaine des sciences sociales.

Pour faire de la diversité un objectif, et renforcer l'engagement dans la Cité, Sciences Po Grenoble décline son Programme « Responsabilité Sociétale et Citoyenne » en 4 volets : éducatif, citoyen, handicap et culturel.